



association montpelliéraine universitaire culturelle & sportive

## Procès-verbal du Conseil d'Administration du mardi 25 mars 2014

Présents: Line Baldet, Maryse Bernadac, Colette Bréhat, Jean-Louis Brun, Christine Journoud, Jean-Pierre Larue, Jean Marchal, Angéla Muratet, Jean-Luc Pamelard, Brigitte Puigerolles, Marie Randon, Michel Rico, Danielle Schilling, Micheline Telmon,.

Excusées : Colette Dancygier, Christine Viallat.

### 1- Approbation des procès-verbaux des CA du 19/11 et 4/12/2013 :

Approuvés à l'unanimité

### 2- Communication :

-Le nouveau site : En 2 mois le site a reçu plus de 12 000 visites. JL Brun commente la répartition de ces visites et rappelle qu'il souhaite être informé des différentes activités le plus tôt possible .

- La nouvelle carte : Le stock des cartes est à renouveler. JL Brun propose une carte format « carte de crédit », modèle en annexe 1. La discussion porte sur le modèle de carte (1, 2 ou 3 volets), la carte actuelle étant jugée obsolète. Sur le modèle proposé il faudrait supprimer l'adresse et d'ajouter « N° Amucs ». L'inscription étant validée par l'apposition d'une vignette millésimée.

Le débat se porte sur le coût de l'opération, qui d'après le devis peut paraître exorbitant, mais ramené à 1000 exemplaires de cartes et 5 X 350 exemplaires de vignettes, il serait de 1900 € pour 5 ans avec une carte pratique pour les adhérents et pour les responsables des inscriptions.

Vote : Pour : 9, Contre : 4, Abstention : 1. Le nouveau modèle de carte est adopté.

### 3- Assurances :

Jl Brun a posé des questions précises à notre assureur, MAIF, quant à l'encadrement et la difficulté des randonnées pédestres, la réponse est en annexe 2.

### 4- Activités de l'AMUCS :

- Fête de l'AMUCS : Pour une Fête dans un lieu proche et accessible, une visite à Aigues Mortes avait été retenu. Le devis (Devis et programme:Annexe 3) se monte à 50€ par personne augmenté de la location de 2 cars soit 60€, la participation habituelle de l'Amucs étant de 15€, le reste à charge pour chaque adhérent sera de 45€. Le menu ( Annexe 4)est validé par le conseil.

Les inscriptions auront lieu à la permanence et dans les cars du 6 mai au 3 juin.

-Aïkido : 6 participants, bon animateur. Qu'en sera-t-il l'an prochain car l'effectif est insuffisant?

- Bridge : 8 tables par séance, effectif maximal pour la salle.

- Golf : Pas de cours à Juvignac, augmentation du nombre de nouveaux adhérents.

Compétition la semaine prochaine.

- Musées : Toutes les visites ont eu beaucoup de succès malgré le problème du co-voiturage.

La visite de Montpellier a été doublée.

- Randonnées et escapades pédestres : Afflux pour les randonnées B+N, d'où la location de 2 cars ou le recours au co-voiturage. Pour l'escapade de Praz sur Arly, il y a 54 inscrits et 5 en liste d'attente. Pour celle d'octobre dans les Grands Causses, il y a 85 inscrits, l'hébergement se fera dans 2 hôtels.

- Sorties , escapades touristiques et culturelles : Toutes les sorties se sont très bien passées, l'an prochain le calcul du prix de la sortie se fera sur la base de 40 participants.

Pour l'escapade de Franche-Comté il y a 34 inscrits. Pour l'an prochain une escapade à Barcelone est à l'étude.

-Spectacles : 20 adhérents ont pris un abonnement au théâtre des 13 vents. Pour le théâtre d'O, un minimum de 20 participants est requis pour obtenir le tarif de groupe. Pour le Printemps des Comédiens les critères ne sont pas fixés.

- Voyage en 2015 : Diverses destinations sont évoquées ( Berlin et Dresde, Florence, le Portugal, le Montenegro...), la réunion de concertation a lieu le 1er avril.

-Echecs : cette nouvelle activité, peu proposée aux seniors, pourrait être introduite si des adhérents sont intéressés ( faire un sondage), elle se ferait dans le même esprit que le scrabble.

## 5- Inscriptions :

Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière :

	2012-13	2013-14
Total (Nouveaux)	329 (49)	320 ( 53)
Randonnées	164	157
Golf	25	21
Natation	4	
Bridge	63	63
Scrabble	9	9

Quelle est l'impact de notre communication extérieure ? La participation à l'Antigone des Associations est maintenue.

Les dates pour les journées d'inscriptions sont fixées : du lundi 15 au vendredi 19 septembre, les lundi 22 et mardi 23 septembre.

## 6- Date de l'Assemblée générale :

Date fixée au vendredi 17 octobre

## 7- Date du prochain conseil :

Date fixée au mardi 10 juin

## 8- Questions diverses :

- FFRS : le Coders organise une journée de rencontre des clubs le 9 octobre à Palavas. Diverses activités seront proposées, M. Bernadac pense à une épreuve d'orientation sur carte avec boussole ou GPS.

- « Location » de la salle Don Bosco : il est usuel de donner une somme de 2 X 150€ par an, cette pratique est confirmée.

- Renouvellement des responsables : Le poste de Trésorier sera à pouvoir, il faut susciter des candidatures. B Puigerolles souhaite abandonner la rédaction de l'Agenda.

- Permanences : pas de permanence le mardi 29 avril (vacances scolaires).

- Participation de l'Amucs au financement du repas des bridgeurs : Accord pour la prise en charge de la location de la salle.

Vote: Pour: 13, Abstention : 1, Contre : 0.

La séance est levée à 11 h45.

Le secrétaire

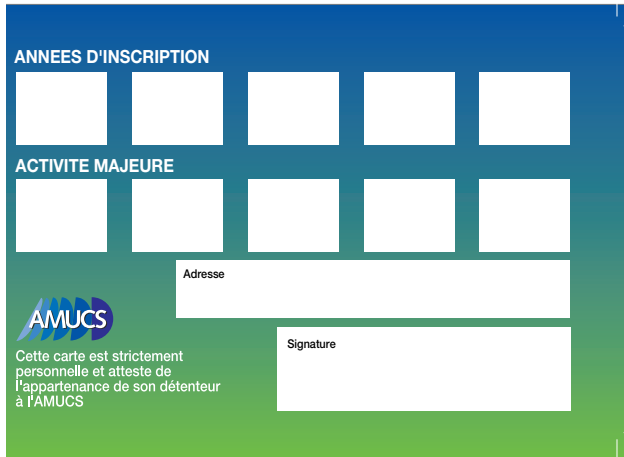
JP Larue

Vernis sélectif avec cartouches en réserve pour écriture.

- Forme de découpe



- Impression quadri r°



- Impression quadri V°



- 5 vignettes par 250 ex de chaque

**From:** [nicolas.guiroy@maif.fr](mailto:nicolas.guiroy@maif.fr)  
**Sent:** Thursday, March 20, 2014 10:25 AM  
**To:** [ajl.brun@live.fr](mailto:ajl.brun@live.fr)

Bonjour Monsieur Brun,

Pour répondre à vos questions nous vous précisons que la MAIF n'exige aucune condition particulière quant à la pratique de la randonnée (sur l'encadrement, le nombre de participants, la difficulté et la durée de la randonnée ...).

Les garanties du contrat MAIF/FFRS s'appliquent à partir du moment où l'activité sportive s'inscrit dans le cadre d'une activité reconnue par la FFRS.

Toutefois, comme vous nous le précisez, nous vous invitons à respecter les règles du bon sens dans l'organisation de la randonnée. Quoiqu'il en soit, l'octroi des garanties du contrat MAIF ne pourra jamais être remis en cause même si les règles de sécurité n'étaient pas respectées.

J'espère avoir répondu à vos questions et reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement

Nicolas GUIROY  
Centre de Gestion Spécialisée d'Aix  
Tél : 04 42 37 63 60  
Mail : [collectivites.aix@maif.fr](mailto:collectivites.aix@maif.fr)



[www.maif-associationsetcollectivites.fr](http://www.maif-associationsetcollectivites.fr)



**Devis AMUCS / JL BRUN**  
**SUR LA BASE DE 100 PERSONNES**

JOUR	PROGRAMME	HORAIRES	TARIF /PERS.
<b>Mardi 17 juin 2014</b>	<p><b>Rendez vous à Aigues mortes :</b> Rencontre avec notre guide historique sur place.</p>	9h30	
<b>Matin</b>	<p><b>Visite guidée d'Aigues mortes : durée 2h</b></p> <p>Histoire de la ville, explication des remparts et des ses moyens défensifs, passage aux chapelles des Pénitents Gris et des Pénitents Blancs, explication des Salins et visite de l'Eglise.</p>		
<b>Midi</b>	<p><b>Visite de la cave Listel</b> suivi d'une dégustation des produits à la vente.</p>		
<b>Déjeuner</b>	<p>Sur place avec ¼ vin et café compris. Repas assuré par les Beaumelles (juin 2013).</p>		
<b>Après midi :</b>	<p><b>Visite guidée des Salins du midi en petit-train : durée 1h30</b></p> <p>Parcours autour des tables salantes, ponctué d'arrêts photos et d'une halte au Musée du sel. Visite commentée par un système audio et complété du chauffeur guide</p>	≈ 17H30	
	<b>Total de la journée</b>		<b>50€</b>



## Menu retenu pour la FETE DE L'AMUCS MARDI 17 JUIN

**Apéritif Camarguais :** brasoucade de moules et sangria à volonté.

////////////////////////////////////

**Entrée :**

La tarte fine aux deux saumons et sa crème de ciboulette

**Plats :**

L'égrillarde de taureau (Paleron mariné durant 12heures au vin blanc et condiments)

*Avec possibilité de repli sur :*

Le faux filet de taureau à la cheminée et ses deux garnitures de saisons

*Pour ceux qui n'aimeraient pas la marinade.*

*Si cela est possible bien sur.*

////////////////////////////////////

**L'assiette de fromage de chèvre de Camargue**

////////////////////////////////////

**Dessert**

L'entremet chocolat et poires maison et sa sauce chocolat

////////////////////////////////////

Vin rouge et rosé, eau plate et gazeuse, service, café : compris

Nappage non tissé.

////////////////////////////////////